|  |  |
| --- | --- |
| 01 logo ACV.jpg | COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE  du 17 décembre 2021  sous la présidence de Laurent REGNIER |

**Personnes présentes** :

Eric BIRRE, Jean François CHOUGNY, Christian VIVIEN, Nathalie THEVENET, Nicolas SIMON, Nathan HUBERT, Mickael BAILLY, David GILLON, Bruno SUFFICE, Lorine BERTHAULT, Katia BERTHAULT, Patrick BERTHAULT, Roger GOMES, Brigitte REGNIER, Stéphane GARNIER, Laurent REGNIER, Loïc FROGER.

**Absents excusés** :

Victor DOS SANTOS, Grégory HALLOUIN, Monique CHAGOT (procuration à Stéphane GARNIER), Gwendoline BAILLY (procuration à Mickael BAILLY)

**Le mot du président** :

Le président, Laurent REGNIER, rappelle qu’après ces 2 années très perturbées, où l’on est passé de 62 licenciés à 30 la saison dernière, le club n’a pas eu beaucoup d’activité, excepté le forum des associations et le vide grenier du club de pêche ou nous avons proposé une animation d’initiation au tir à l’arc.

Heureusement, cette année les inscriptions sont reparties à la hausse avec 52 inscrits. Le président rappelle que durant cette année, nous aurons besoin de la pleine mobilisation des bénévoles pour l’organisation des différentes manifestations à venir.

Le rapport moral est voté et accepté à l’unanimité.

**Bilan financier** :

Le trésorier, Loïc FROGER, présente son bilan financier.

L’année 2020-2021 ayant été pauvre en compétition, et n’ayant pas eu de dépense importante, le bilan s’équilibre à hauteur de 7694 Euros de charges et 7694 Euros de produits. Le bilan présente un bénéfice d’environ 3000 Euros réinvestis sur l’exercice 2021-2022.

Le bilan prévisionnel de 2021-2022 s’axe essentiellement sur l’aménagement du nouveau pas de tir et de son aménagement. Ainsi que sur les 3 concours organisé cette année. Pour pallier à cette année blanche, il a été décidé de ne pas faire payer au licenciés de l’année dernière la part club et de l’amortir (environ 1000 Euros). Il a été décidé pour l’année 2022-2023 de ne pas augmenter la part club de la licence et de la laisser à 53 Euros. Il est prévu d’investir environ 15000 Euros pour l’achats de cibles et autres matériels, dont une part issue de subventions.

Le concours Salle par manque de participants, du a une reprise générale fébrile, n’a pu rapporter que la moitié du CA habituel sur un tel évènement.

Les charges provisionnelles de 2022 s’élèvent à 28485 Euros, mis à l’équilibre par un produit de la même somme.

Le Bilan Financier est voté et accepté à l’unanimité.

**Bilan sportif et prochaines manifestations** :

Toujours, à cause du Covid, l’année sportive a été maigre. Néanmoins, elle s’est soldée, cet été, par les championnats de France Campagne, ou Mélissa Chauveau a fini 2ème en catégorie Benjamine Classique, Monique Chagot a fini 2ème en catégorie Sénior 3 Barebow et Bruno Suffice a fini 29ème en catégorie Sénior 2 classique.

Cette Année, les manifestations prévues sont :

* Concours Salle les 13 et 14 novembre 2021
* Concours Campagne les 16 et 17 avril 2022 dont le dimanche en Départemental.
* Concours TAE les 14 et 15 mai 2022 dont le dimanche en DR3.

Stéphane Garnier se propose d’organiser en interne, des soirées animation dont la première, si les conditions sanitaires le permettent serait le 21 Janvier 2022.

David Gillon fait part de la demande de la société Alpa, de 4 prestations d’animations et d’initiations de leurs employées sur le temps de midi entre avril et juin. Le projet est à l’étude, mais il a été défini qu’il serait mieux de faire ça aux pas de tir plutôt qu’au sein de leurs société.

Le bilan Sportif est voté et accepté à l’unanimité.

**Discussions Diverses** :

Jean François Chougny demande s’il est possible de fabriquer les cibles nous même et se propose d’en parler à la société Pelletier. A étudier en fonction des conditions de financement.

Mickael Bailly demande s’il sera possible de couvrir le futur pas de tir. Il a été répondu qu’en raison des normes de sécurités, il serait difficile de le faire. A l’étude.

Il à été posé la question de la sécurité de l’Algéco (caméra, alarme, grillage,..) le président se renseigne.

**Réélection du conseil d’administration** :

Il a été procédé, à bulletin secret, à l’élection du conseil d’administration.

Liste des postulants :

* Laurent REGNIER
* Loïc FROGER
* Bruno SUFFICE
* Mickael BAILLY
* Brigitte REGNIER
* Nicolas SIMON
* Stéphane GARNIER

Nombre de Votants : 23

Nombre de bulletin exprimés en faveur de toute la liste : 22

Nombre de bulletin exprimés en faveur de Stéphane Garnier : 23

La séance est levée à 20h00.

Le conseil s’est ensuite réuni et a procédé au vote pour la constitution du Nouveau bureau.

Président : Bruno SUFFICE

Vice-Président : Laurent REGNIER

Trésorier : Loïc FROGER

Secrétaire : Stéphane GARNIER

Intendance : Brigitte REGNIER

Mickael BAILLY

Projet et Matériel : Nicolas SIMON

Gestion du site : Stéphane GARNIER

Signature du secrétaire Signature du Président